

À la une

La méconnaissance dirimante de la langue du testament olographe par le testateur

note par Quentin LE PLUARD sous Cass. 1^{re} civ., 9 juin 2021

La rédaction d'un testament écrit en français par un non-locuteur entraîne la nullité de l'acte, quand bien même un document traduisant les dispositions testamentaires lui avait été présenté.



© reinhard sester

Actualité

50 propositions pour muscler la lutte contre la corruption

focus

Technique

Critères de choix entre les différentes structures d'exercice

par Hervé ZAPF

Jurisprudence

La cause de la consignation

note par Marc MIGNOT sous Cass. 3^e civ., 12 mai 2021

Chronique de jurisprudence de droit de l'arbitrage

par Denis BENSUADE

Gazette Spécialisée

DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Thierry MONTÉРАН

Avocat au barreau de Paris, UGGC Avocats

• Pierre-Michel LE CORRE

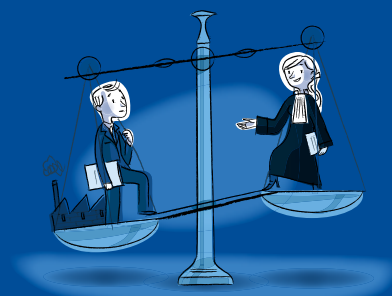
Professeur à l'université Côte d'Azur

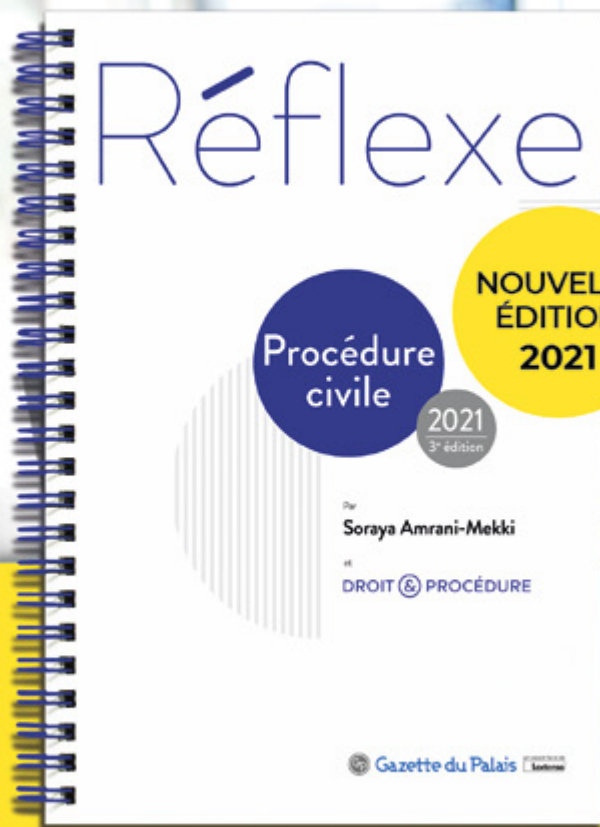
COORDINATION

• Emmanuelle LE CORRE-BROLY

AVEC LA PARTICIPATION DE

Geoffroy BERTHELOT, Benjamin FERRARI, Giulio Cesare GIORGINI, Thibault GOUJON-BETHAN, Maxence GUASTELLA, Karl LAFaurIE et Jean-Luc VALLENS





ÉDITION 2021 +50%
DE L'OUVRAGE MIS À JOUR

ACTUALISATIONS

- Décret n°2020-1452 du 27 novembre 2020 portant diverses dispositions relatives notamment à la procédure civile et à la procédure d'indemnisation des victimes d'actes de terrorisme et d'autres infractions
- Arrêté du 20 mai 2020 relatif à la communication par voie électronique en matière civile devant les cours d'appel
- Procédure participative aux fins de mise en état
- Réseau privé virtuel avocat (RPVA)
- Jurisprudence sur la procédure d'appel (rédaction de la déclaration d'appel, des conclusions)

NOUVEAUTÉS

- Computation des délais à rebours
- Calcul des délais de placement de l'assignation devant le tribunal judiciaire
- Tableaux synthétiques des modes de preuves et des méthodes de recherche de la preuve
- Tableau sur la procédure d'injonction de faire
- Tableau synthétique sur les recours en matière d'arbitrage

“ 95 % des réponses utiles pour vos rendez-vous clients en matière de droit en procédure sont dans **Réflexe procédure civile** ”

LES ATOUTS
DE RÉFLEXE | 56 €^{HT}

- Un outil synthétique (148 pages) avec 75 % de tableaux pour une efficacité optimale
- Un accès rapide à l'information grâce aux onglets thématiques
- Un outil conçu pour des praticiens experts par des praticiens experts en droit de la procédure civile

Disponible sur

Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé
Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti
Présidente du Conseil scientifique :
Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc
Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville
Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez
Assistante de direction : Evelyne Chelza

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2021

* Prix TTC au n° : 15,32 €

+ frais de port

* Abonnement France (un an) :

Journal seul : 525,82 € TTC

Recueils + table seuls : 505,40 € TTC

Journal, recueil + table : 699,39 €

* Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 589 €

Journal, recueil + table : 795 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° 0523 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits aux Pays-Bas (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 190 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris). Nous vous remercions
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La *Gazette du Palais* se réfère de la manière suivante :
Gaz. Pal. 3 janv. 2021, n° 257k3, p. 27

Actualité

- 50 propositions pour muscler la lutte contre la corruption 5
- Régulation des professions réglementées : retour sur l'action de l'Autorité de la concurrence 7
- Au TJ de Nantes, la situation « relève de l'indignité de justice » entretien avec Christine JULIENNE 9

Technique

- Critères de choix entre les différentes structures d'exercice par Hervé ZAPF 10

Jurisprudence

- La méconnaissance dirimante de la langue du testament olographe par le testateur note par Quentin LE PLUARD sous Cass. 1^{re} civ., 9 juin 2021 12
- La cause de la consignation note par Marc MIGNOT sous Cass. 3^e civ., 12 mai 2021 15
- Chronique de jurisprudence de droit de l'arbitrage par Denis BENSAUDE 18
- Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation par Catherine BERLAUD 27
- Panorama de jurisprudence du Conseil d'État par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 33

Aux marchés du Palais

Portrait

- Patrick Lamarque, bâtonnier d'Agen 36

Gazette Spécialisée

DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

37

Sous la responsabilité scientifique de

Thierry MONTÉLAN et Pierre-Michel LE CORRE

Sous la coordination de

Emmanuelle LE CORRE-BROLY